

Le récit de 20 ans *Tempo* TERRITORIAL

d'un temps à l'autre



PARIS
1^{ER} OCTOBRE 2024

Cette brochure qui retrace le récit des 20 ans de l'association Tempo Territorial est dédiée à Jean-Claude VIDAL, promoteur des politiques temporelles en France dès la fin des années 1990, ancien responsable du secteur des études locales de la ville de Saint-Denis, qui nous a quittés trop tôt.

Sommaire

20 ans : Les politiques des temps jouent collectif	5
Axe 1 – 20 ans de régulation des rythmes individuels et collectifs : un enjeu majeur des politiques publiques locales.....	6
Chronologie des « mardis de Tempo »	9
Chronologie des Temporelles & Évènements majeurs.....	11
Axe 2 – Tempo & le réseau européen	13
Le réseau européen des politiques temporelles - TIME USE INITIATIVE	13
Différentes initiatives ont solidifié récemment le réseau	16
Conclusion.....	17
Axe 3 – Tempo territorial, une vie associative entre militance et convivialités	18
A voix hautes : ils/elles étaient là. Témoignages & Contributions	20
Priscilla De Roo - Quand les temps bousculent les territoires	23
Luc Gwiazdzinski - un pionnier des démarches temporelles	25
Marie Danjean - nous accostons sur un rivage fertile	27
Jocelyne Bougeard – Une action publique qui appelle le soutien	28
Dominique Royoux - Agir sur le temps : un concentré d’innovation	29
Catherine Coutelle - Pour que les temps des uns ne dégradent pas les temps des autres	31
Laurette Authouard - pour une meilleure prise en compte des dimensions spatio-temporelles dans les programmations artistiques.	34
Julia Oudin & Charlotte Lechat – Saint-Denis, un laboratoire des politiques publiques	35
Florence Fresnault - Les politiques temporelles pour réinventer le service public	37
Christian du Tertre - le rôle économique central des régulations temporelles et territoriales	39
Ils font le réseau Tempo Territorial... ..	42

20 ans : Les politiques des temps jouent collectif

Comment agir sur l'organisation des temps individuels et collectifs des sociétés modernes, pour qu'elle permette une réelle émancipation des femmes et des hommes, pour qu'elle garantisse une plus grande liberté d'action dans l'agencement de leurs différentes activités, à l'échelle du moment présent, de la journée, de la semaine, du mois, de l'année, de la vie toute entière ? Au sein de territoires marqués par des structures de services souvent peu ou mal connectées entre elles, comment faire pour que ce que l'on appelle couramment « la flexibilité ambiante » et sa composante numérique, de plus en plus pressante, n'impose pas de manière définitive ses rythmes contraints, notamment à l'égard de personnes qui n'ont pas d'autres choix que de s'y conformer ? Ce sont là les questions centrales qui nourrissent les débats de l'association nationale Tempo Territorial, née en 2004, à l'occasion, ce 1er octobre 2024, de la fête de ses 20 ans d'actions et de propositions pour dépasser les désynchronisations généralisées qui agitent le monde et dont de plus en plus d'actrices, d'acteurs et de collectifs, prennent conscience.

C'est la première satisfaction que peuvent ressentir les promoteurs et les soutiens du « centre de ressources » Tempo Territorial : celle d'avoir inscrit à l'agenda politique, depuis deux décennies, une question sociale majeure, qui concerne tout un chacun.e, et qui rejoint les feux de l'actualité, renforcée par ce qu'a révélé la récente crise sanitaire mondiale : la quête d'un rapport au temps mieux choisi, plus conforme aux aspirations profondes partagées par de plus en plus de femmes et d'hommes, s'exprime maintenant ouvertement, dans le monde du travail, dans celui de la vie commune, comme dans les jardins longtemps restés secrets de la sphère familiale et personnelle. 20 ans pour rendre visible une dimension longtemps ignorée des politiques publiques et pourtant si essentielle dans la vie quotidienne.

Le présent document donne des pistes concrètes de meilleure prise en compte de l'organisation des temps de vie, des temps sociaux, dans le domaine public, à des fins d'émancipation individuelle et collective du plus grand nombre. À l'initiative des collectivités territoriales mentionnées dans la carte ci-après, de chercheuses et de chercheurs de différentes disciplines, de structures de conseil et d'accompagnement des populations, des solutions concrètes ont été expérimentées puis adoptées définitivement, en matière d'accès aux services publics et privés et de meilleure adaptation de leurs horaires d'ouverture, de rythmes scolaires, de vie nocturne, de mobilité, d'occupation différenciée et partagée d'espaces et de bâtiments communs, etc...

Le premier axe développé ci-après, montre que depuis l'existence de Tempo Territorial, de plus en plus de politiques publiques, organisées ou pas sous forme de « bureaux des temps », de « missions des temps » ou « d'agences des temps », ont défini des « politiques des temps » ou « politiques temporelles », connectées avec un grand nombre de domaines d'intérêt général. Pour ce faire, des élu.e.s, des techniciennes et techniciens des collectivités territoriales notamment, ont élargi les périmètres des cercles de concertation pour bien comprendre les usages des habitant.e.s, des salarié.e.s, des citoyen.ne.s, et en faire la « matière première » des solutions à mettre en œuvre. Intrinsèquement, les démarches temporelles favorisent et nourrissent une vraie démocratie locale. Et Tempo Territorial s'est naturellement appliqué cette orientation à son propre fonctionnement. C'est ce que souligne le deuxième axe de ce document. Le troisième démontre que l'échelle européenne s'avère être l'assise politique la plus efficace pour diffuser les politiques temporelles, dans le droit fil d'une recommandation du Conseil de l'Europe pour le « Droit au temps » adoptée en 2010, sous l'impulsion de Tempo Territorial et de ses partenaires allemands, italiens, espagnols, néerlandais, au sein d'un réseau actif et essentiel pour faire vivre la dimension temporelle dans les sociétés modernes.

Dominique Royoux, Patrick Vassallo, et l'ensemble de l'association Tempo Territorial

Axe 1 – 20 ans de régulation des rythmes individuels et collectifs : un enjeu majeur des politiques publiques locales

C'est à la fin du siècle dernier qu'est apparue pour la première fois, grâce à l'action des femmes italiennes, l'expression « politiques des temps », qu'en France on a rapidement adopté sous le vocable « politiques temporelles ». Les initiatives de nos collègues transalpines, conditionnant leur retour nécessaire sur le marché du travail à la mise en place de modes de gardes publics et pérennes et de systèmes de transport performants, tout en poussant les maires à intervenir, sur leur territoire administré, pour réguler tout conflit d'usages ayant une incidence sur la vie publique, ont donné le ton pour la saisir la richesse intrinsèque des démarches de maîtrise des rythmes individuels et collectifs.

La diffusion rapide de cette nouvelle orientation politique et stratégique depuis l'Italie vers l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Finlande et la France, est due à la clairvoyance et à la ténacité de deux acteurs de premier plan : Robert Villeneuve, à l'échelle européenne, en tant que chef de file d'un programme –Eurexter- développé avec l'appui de la Confédération Européenne des Syndicats, et en France, Pierre Dommergues, animateur inlassable des politiques des temps qu'il souhaitait intégrer dans les dynamiques de développement territorial qui constituait son premier domaine d'intérêt. Très vite, le programme piloté par la DATAR, « Temps et Territoires », sous l'égide de Jean-Louis Guigou et de Priscilla De Roo est venu conforter une démarche prise au sérieux au plus haut niveau des instances étatiques et qui ont donné lieu à des séminaires de recherche-action tous les deux mois, pour identifier les ressorts temporels des grandes activités humaines et leurs impacts sur les infrastructures d'aménagement du territoire. À noter que plusieurs programmes européens, notamment EQUAL, ont apporté des moyens importants aux premières collectivités françaises qui ont décidé, à partir des élections municipales de 2001, d'inscrire plusieurs actions temporelles dans leurs programmes d'activité : le Conseil Général (aujourd'hui départemental) de la Gironde, la Ville de Saint-Denis, la Maison des temps et de la Mobilité de Belfort, la Communauté d'agglomération de Poitiers (aujourd'hui Communauté urbaine de Grand Poitiers), bientôt rejointes par la Ville et la Métropole de Rennes, la

Ville de Paris, la Ville de Nancy, la Métropole de Lyon, celle de Strasbourg, de Lille, la Ville de Brive, puis bien d'autres encore recensées dans la suite de ce document.

L'année 2001 marque une étape très importante dans la reconnaissance et la légitimité des politiques des temps : le rapport sur cette question par Edmond Hervé, député-maire de Rennes (prônant, notamment, la création de « bureaux des temps » dans les collectivités territoriales de plus 30 000 habitants) et le discours de Lionel Jospin au Festival de la Ville de Créteil, qui annonce un soutien fort de l'État en la matière, malheureusement remis en cause par le résultat des élections nationales en 2002.

Et c'est en 2004, pour compenser en partie le retrait de l'État et soutenir les multiples initiatives naissantes des démarches temporelles, dans les grandes villes, les villes moyennes, quelques régions et départements, que plusieurs élu.e.s et technicien.ne.s motivé.e.s, décident de créer l'association nationale Tempo Territorial, axée sur la diffusion des bonnes pratiques temporelles et souhaitant jouer un rôle de formation et d'élaboration d'outils méthodologiques de recueil des usages et de construction d'enquêtes quantitatives et qualitatives.

Tempo Territorial rencontre un succès immédiat, en relation avec le professionnalisme de l'apport de ses adhérent.e.s auprès des collectivités territoriales désireuses de mettre en place des actions concrètes et attractives pour conforter la légitimité d'une politique naissante. Si le nombre d'adhésions n'a pas progressé de manière exponentielle dans un premier temps, le nombre très important d'interventions sollicitées auprès des actrices et acteurs engagé.e.s dans Tempo Territorial, aux quatre points cardinaux du territoire métropolitain, témoignent d'un engouement inédit qui ne s'est pas démenti.

En fait, les politiques temporelles fascinent et intriguent tout à la fois. Elles intriguent parce les responsables des politiques publiques ne savent pas spontanément comment saisir et implanter une dimension longtempo gérée au sein du domaine intime des familles pour concilier les différents

temps sociaux, et jugée complexe car véritablement multidimensionnelle. Mais elles fascinent simultanément car elles ont été très vite comprises et appropriées par tous les publics qui s'y intéressent et y trouvent un intérêt majeur pour améliorer leur quotidien.

La force des politiques temporelles, leur capacité d'entraînement des actrices et acteurs, des citoyen.ne.s, des habitant.e.s, vers un intérêt partagé, tient au fait que leurs démarches ne cherchent pas, à priori, à implanter des démarches temporelles dans des politiques publiques locales installées depuis quarante ans dans leurs habitudes d'intervention, mais au contraire, est due au fait qu'elles partent de situations concrètes qui vont faire évoluer ces dites politiques publiques vers des préoccupations très contemporaines qui intéressent les gens de tous horizons, notamment mais pas seulement, celles et ceux dont les avis sont souvent peu ou mal pris en compte dans les débats ou les enquêtes publiques.

Le nombre des thèmes abordés lors des « Mardis de Tempo », énumérés ci-après dans ce même document l'atteste : en 20 ans, et Tempo Territorial y a joué un rôle essentiel, toutes les politiques publiques locales ont été revisitées par la question des rythmes des usager.es qui évoluent selon leurs âges et leurs conditions de vie, par celle des horaires qui doivent s'adapter (les jours aussi, en référence à la question récurrente de l'ouverture des commerces et des médiathèques le dimanche, ou le vendredi soir pour les grandes surfaces alimentaires), par les modalités d'accès à tous les services publics et privés, par les modes de transport collectif qui doivent se diversifier pour répondre à des demandes disparates sur des séquences horaires plus étendues, et qui doivent devenir plus conforme aux enjeux climatiques. Il faut citer aussi la gestion des heures de pointe par le décalage innovant des heures de cours ou l'instauration de plages horaires à la carte, le face-à-face des rythmes scolaires avec la chronobiologie, la place des activités nocturnes, des services de nuit (de veille ou de garde) dans la vie publique, les expériences intergénérationnelles, l'enrichissement des politiques d'urbanisme par de nouvelles conceptions d'occupation temporaire ou réversible des espaces d'activité ou d'habitation.

Arrêtons-nous un moment sur une modalité majeure d'organisation du travail dans les sociétés de services de propreté et dans les collectivités territoriales :

les agents d'entretien concernés, aux emplois du temps fragmentés, ont pu bénéficier, grâce aux actions temporelles, d'un régime continu en journée, et deuxième innovation, apprendre à cohabiter avec leurs collègues de bureau, pour travailler à leurs tâches propres dans un respect mutuel et une interconnaissance vis-à-vis d'un travail indispensable mais qui restait invisible aux yeux du plus grand nombre. C'est un exemple emblématique qui montre, qu'au sein des politiques temporelles, l'innovation organisationnelle est indissociable de l'innovation sociale. De même pour l'égalité femmes/hommes.

D'autres éléments fondamentaux caractérisent l'action de Tempo Territorial : la capacité à prendre les citoyen.ne.s dans leur globalité, ce qui suppose de répondre de manière différenciée à l'évolution de leurs statuts, tout au long de leur vie personnelle, professionnelle, familiale, amicale ; le dialogue nécessaire qui s'est instauré entre le monde du travail, le monde social, le monde syndical, le monde politique, le monde territorial, et le monde universitaire et de la recherche, à la fois pour analyser de concert les situations complexes des sociétés modernes, pour élaborer des outils innovants de connaissances des usages comme la chronotopie, les formes inédites de concertation (tables quadrangulaires, conseils consultatifs du temps), les marches urbaines et territoriales, les diagnostics temporels, les dialogues féconds entre les milieux ruraux et urbains pour mettre en œuvre des solutions concertées auprès d'habitant.e.s qui, par leurs modes de vie et de mobilité, pratiquent les deux espaces.

C'est l'ensemble de ce « big-bang » sociétal et institutionnel dont rendent compte les témoignages ci-après d'actrices et acteurs qui ont contribué au rayonnement de Tempo Territorial. Il faut les remercier fortement, ainsi qu'Anne-Marie Monomakhof, première présidente de Tempo Territorial, Katja Krüger et Marina Lafay, et les nombreuses administratrices et nombreux administrateurs qui ont aussi porté la flamme des politiques temporelles depuis 20 ans.



Dominique Royoux

Professeur émérite de géographie à l'Université de Poitiers

Directeur de l'Agence des Temps de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers de 2001 à 2015

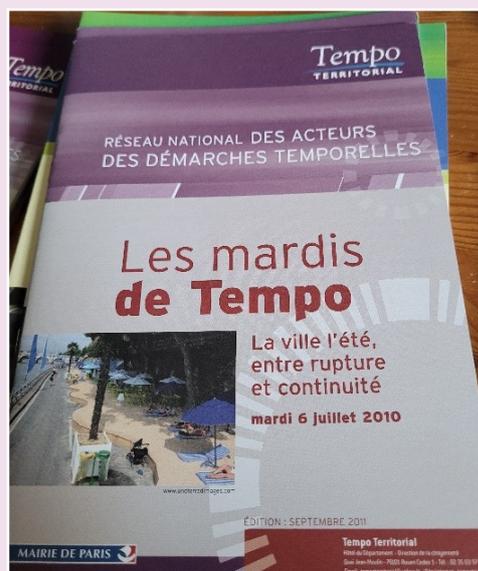
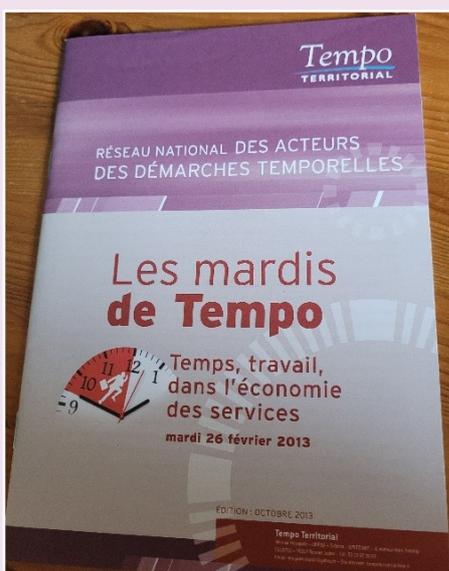
Président de Tempo Territorial de 2008 à 2018

CHRONOLOGIE DES « MARDIS DE TEMPO »

Les mardis de Tempo étaient un rendez-vous régulier au cours desquels Tempo Territorial accueillait un ou plusieurs.e.s expert.e.s d'un sujet précis pour en discuter ensuite. Des actes ont le plus souvent été publiés. Les mardis de Tempo permettent à la fois une capitalisation de travaux et actions menées par des adhérents et la diffusion des travaux menés par des personnes extérieures. Ils ont largement participé à une "vulgarisation" des politiques temporelles et ont élargi le champ des thématiques abordées par le réseau.

- 28 avril 2023 ◆ Étirer le temps – Une conférence interactive
- 13 avril 2022 ◆ Polyvalence du bâti - Les dimensions temporelles pour faire plus et mieux avec moins !
- 21 septembre 2021 ◆ La crise sanitaire et son impact sur les temporalités urbaines
- 15 mars 2021 ◆ L'actualité 2021 de Tempo
- 1 février 2021 ◆ Ville du quart d'heure - Du concept aux réalisations concrètes
- 23 et 24 mai 2019 ◆ Prendre en compte le temps dans les mobilités – Rennes
- 29 janvier 2019 ◆ Séminaire “Temps et mobilité en territoires peu denses” – Nexon (87)
- 19 mars 2019 ◆ Portraits temporels des territoires
- 18 septembre 2018 ◆ Nouveaux rythmes de vie et mobilité
- 26 juillet 2018 ◆ Nouveaux rythmes de vie et mobilité
- 20 mars 2018 ◆ Le télétravail - Un enjeu important pour les territoires, les entreprises et les salariés
- 18 janvier 2018 ◆ Travail et temps sociaux Et si on parlait du dimanche ?
- 2 novembre 2017 ◆ Politiques temporelles : mieux gérer les congestions en heure de pointe
- 23 octobre 2017 ◆ Un nouveau groupe de travail : “temps et mobilité”
- 6 octobre 2016 ◆ Prendre en compte le temps dans l'aménagement : un chantier sur l'année 2016
- 31 mai 2016 ◆ Réduction, aménagement du temps de travail
- 29 mars 2016 ◆ Réduire le temps de travail heb-domadaire ?
- 30 avril 2015 ◆ Economie de la fonctionnalité
- 30 janvier 2015 ◆ Le temps dans la ville durable
- 30 janvier 2014 ◆ Temps et travail des acteurs de la santé
- 30 avril 2013 ◆ Usages du temps de la vie

- 25 février 2013 ◆ Economie des services
- 30 juin 2012 ◆ Les lieux multifonctionnels
- 30 mars 2012 ◆ Travail social (en lien avec les Etats généraux du Travail social)
- 30 mai 2011 ◆ Travail à distance
- 30 janvier 2011 ◆ Le temps des médiathèques
- 30 juillet 2010 ◆ La ville, l'été
- 30 mai 2010 ◆ Les rythmes de la concertation
- 30 septembre 2009 ◆ Vers un urbanisme temporel ?
- 30 juin 2009 ◆ Des villes, la nuit : le temps continue
- 30 mai 2009 ◆ Le temps des étudiants
- 30 mars 2009 ◆ Temps de travail des agents d'entretien
- 30 janvier 2009 ◆ Le dimanche un jour comme les autres ?
- 2008 ◆ 3 Mardis de Tempo sur l'évolution des politiques temporelles, les mobilités et le travail



CHRONOLOGIE DES TEMPORELLES & ÉVÈNEMENTS MAJEURS

2024	◆ Strasbourg	20 ^{èmes}	Vers un droit au(x) temps en Europe
2024	◆ Paris : Les 20 ans de Tempo – D'un temps à l'autre		
2023	◆ Métropole de Lyon	19 ^{èmes}	Les temps du collectif- Faire société en 2023
2022	◆ MELille	18 ^{èmes}	Le temps presse, adaptions nos rythmes
2021	◆ Rennes Métropole	17 ^{èmes}	Quel impact écologique de nos rythmes de vies
2020 2021	◆ Université de Poitiers	16 ^{èmes}	Cycle temps et rythmes des étudiants : quelles conciliations ?
2019	◆ Strasbourg Eurométropole	15 ^{èmes}	Du temps pour soi, un droit pour tous
2019	◆ Parution du guide « Prendre en compte le temps dans les mobilités »		
2018	◆ Parution du guide « bonnes pratiques temporelles 2018 »		
2018	◆ Saint Denis	14 ^{èmes}	Les temps changent, les services publics aussi
2017	◆ MELille	13 ^{èmes}	Il est temps, dépassons nos frontières
2016	◆ Parution du guide « prendre en compte le temps dans l'aménagement »		
2016	◆ Synergie Wallonie	12 ^{èmes}	Les politiques temporelles au prisme de l'égalité femmes-hommes
2015	◆ Grand Lyon	11 ^{èmes}	La ville servicielle, des métamorphoses à vivre
2014	◆ Familistère de Guise	10 ^{èmes}	Espaces de travail et temporalités, une utopie en marche ?
2013	◆ Saint-Denis	9 ^{èmes}	Les services publics, quelles accessibilités ?
2013	◆ Livret de capitalisation « les politiques temporelles au cœur de votre territoire »		
2012	◆ Brive	8 ^{èmes}	Le temps des territoires, entre l'urbain et le rural : développer des espaces de participation
2011	◆ Rennes	7 ^{èmes}	Temps et territoires à l'heure du numérique
2010	◆ Dijon	6 ^{èmes}	Les aménagements urbains temporels : Plaidoyer pour un urbanisme sensible
2009	◆ Poitiers	5 ^{èmes}	Horaires décalés, délitement social : Enjeux de régulation des politiques
2008	◆ Rouen	4 ^{èmes}	Concilier les temps
2007	◆ Montpellier	3 ^{èmes}	Quelles politiques temporelles demain, retour sur 5 années du réseau
2007	◆ Livret de capitalisation des actions temporelles		
2006	◆ Dunkerque	2 ^{ndes}	Temps, territoires : entreprises, aménagement, services
2005	◆ Paris	1 ^{ères}	Services, entreprises, aménagement : le temps des territoires (Co-organisé avec l'AFET dans le cadre d'un programme EQUAL)
2004	1er mars 2004 - Naissance officielle du réseau Tempo Territorial		
2003	◆ Paris - Séminaire DATAR sur les Bureaux des temps		
2001	◆ 3 ^e festival international de la ville : Le temps des villes, en présence de Lionel JOSPIN, Premier ministre, Claude BARTOLONE, Ministre délégué à la ville		

2000 ◆ Ville et politiques temporelles : Le séminaire de Créteil lance en grand les politiques des temps de la ville, appuyées par le rapport commandé par le Premier ministre à Edmond Hervé, député, maire de Rennes.

Axe 2 – Tempo & le réseau européen

L'action européenne et le réseau de villes européennes auxquels participe TEMPO Territorial doit beaucoup à l'impulsion initiale et à l'engagement de Pierre Dommergues, universitaire, ancien directeur du Monde diplomatique, qu'hommage lui soit rendu ici.

LE RÉSEAU EUROPÉEN DES POLITIQUES TEMPORELLES - TIME USE INITIATIVE

Historique

Le Réseau Européen TIME USE INITIATIVE (TUI) est l'unique réseau au monde fédérant à l'international les politiques temporelles, développant une expertise croisée entre entités issues de divers pays et faisant la promotion des « time policies » à cet échelon. De niveau européen, il est progressivement devenu mondial du fait de l'origine des experts mobilisés mais aussi par l'ouverture à l'Amérique latine. Son secrétariat est actuellement basé à Barcelone et est animé par une équipe de 4 personnes, coordonnée par Marta Junqué.

Lancée à Barcelone en 2014, la Time Use Initiative est donc depuis 2019 devenue d'envergure mondiale attirant plus de 100 grandes parties prenantes couvrant les gouvernements locaux (collectivités, villes, intercommunalité, région...), les syndicats, les organisations commerciales, les instituts de recherche, et plus encore.

Depuis 2020, TUI organise la Time Use Week, le premier rassemblement mondial sur les politiques de temps. Chaque année au mois d'octobre a lieu ce rassemblement (à Barcelone pour le moment).

A noter qu'en 2023, le réseau Time use initiative a rédigé le premier projet législatif pour une loi holistique sur l'utilisation du temps pour le compte du gouvernement espagnol et évalue sa mise en œuvre aujourd'hui. Il travaille avec un ensemble mondial d'experts, principalement des États-Unis, d'Europe, d'Amérique latine et d'Asie, dans le cadre de leur laboratoire international d'experts

En 2022 et 2023, la Time Use Initiative a organisé l'événement principal sur les politiques de temps en Amérique latine, sensibilisant les fonctionnaires, les chercheurs et la société civile.

En 2024, le réseau a eu l'honneur de recevoir le prix Edge of Government lors du Sommet mondial du gouvernement

Objectifs

La TUI s'engage à promouvoir les politiques de temps et le droit au temps dans le monde entier, dans les institutions publiques et privées. Pour ce faire, le réseau travaille en proximité avec d'autres organisations et institutions partageant les mêmes ambitions.

Citons l'Association internationale pour la recherche sur l'utilisation du temps (IATUR) qui édite le journal *Électronicien International Journal of Time Use Research* (EIJTUR) et propose des conférences annuelles. Le secrétariat de la TUI (dénommé BTUI) est aussi le secrétariat de IATUR pour le soutenir dans ses efforts de médiations / diffusion des connaissances.

En outre, le réseau TUI et le BTUI sont associés aux réseaux suivants :

- Alliance internationale pour le temps naturel (IANT) orientée sur des travaux et plaidoyers relatifs aux fuseaux horaires dans le monde, en croisant notamment les réflexions avec les données en chronobiologie. Elle promeut la mise en œuvre de fuseaux horaires permanents aussi proches que possible de l'heure solaire en Europe.
- Réseau des gouvernements de temps local et régional TIME, point de rencontre visant à

échanger et à promouvoir des politiques de temps produites au niveau local et régional. « Il est composé de municipalités, de métropoles et d'autres gouvernements locaux et régionaux engagés dans l'organisation du temps afin

d'améliorer l'égalité, la durabilité, l'efficacité et la santé de leur société » (cf. le site internet Time use initiative).

Liste des signataires de la déclaration de Barcelone

International Association for Time Use Research (IATUR), Society for Research on Biological Rhythms (SRBR), European Biological Rhythms Society (EBRS), Temporal Belongings, German Society for Time, German Institute for Urban Affairs, Center for Metropolitan Studies – TU Berlin, German Academy for Urban Development and Regional Planning (DASL), Research consortium on Labour Standards (University of Hamburg), Better Times, Association for Ecological Economic Research (VÖW), Institute of Geography and Geoecology (IFGG, KIT), Münchner Forum, ARL-Academy for territorial development in the Leibniz Association, Centre for Demographic Studies (CED), Barcelona Metropolitan and Regional Studies Institute (IEMRB), Sociological Research Centre on Everyday Life and Work (QUIT), Time Sociology Research Committee from Spanish Sleep Federation, Centre for Time Use Research (UCL), Autonomy, Waiting Times Project, Jawaharlal Nehru Centre for Advanced Scientific Research, Centre of Advance Studies on Physiology and Economical and Social Politics Center (UM), Workers' Group of the European Economic and Social Committee (EESC), CCOO and UGT (the major trade union from Catalonia and Spain) and PIMEC (SME trade union from Catalonia) and Foment (major business Organisation), Fundación ANDI (Asociación Nacional de Empresarios de Colombia) / National Association of Business in Colombia, Catalan Government, Barcelona City Council, Barcelona's Metropolitan Area, Barcelona Provincial Council, Terrassa, Lleida, Girona, Ville de Rennes, Ville de Strasbourg, Métropole Européenne de Lille, Milano Metropolitan Area, Milano City Hall, Bolzano and Bergamo, Montevideo, Tempo Territorial (the French cities network for time policies), Catalan Federation of Municipalities and Catalan Association of Municipalities, Time Use Initiative (TUI), International Alliance for Natural Time (IANT), European Medical Association (EMA), Latino American Association for Bank Times,, Arbeitszeitgesellschaft (Working Time Society), Aliamos GmbH, SowiTra (Science research and consulting institute based in Berlin), Evangelische Akademie Tutzing, Familienbund der Katholiken, Zentralkomitee der deutschen Katholiken (ZdK), Assotiation to Delay the Time (Verein zur Verzögerung der Zeit), Take back your time and Save Standard Time, Bank Time (Asociación para el Desarrollo de los Bancos de Tiempo), Spanish Commission for Rationalisation of Schedules (AHROE), B-Society, Bank Time Association Salud y Familia, Women of Europe Studies Center, Bank Time – Associazione Nazionale Banche del Tempo, Bank Time – Graal-associação Social e Cultural, Belgische vereniging tegen het Zomeruur / Association Belge Pour une Heure Naturelle Stable (Belgian Association for Stable Natural Time), Platform Betere Tijden – Gezonder leven in je eigen ritme (Better Times Platform – For healthier living at your own rhythm, Bank Time – Fundación Esquel, Corporación Contigo Colombia, Área Metropolitana del Valle de Aburrá, Legislatura de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires, Municipalidad de Córdoba, The Human Imagination Project, Copolis. Grup de Recerca en Sociologia (UB)

- 1) le partage des connaissances,
- 2) l'élaboration de l'agenda local et régional,
- 3) la promotion du droit au temps et
- 4) l'amélioration du réseau.

▪ Réseau catalan pour le droit au temps (Xarxa Catalana pel Dret al Temps) vise à mettre en œuvre une organisation du temps plus équilibrée et plus équitable dans toute la Catalogne. Il fédère des entreprises, les organisations, les acteurs sociaux, les institutions, les experts et les chercheurs de toute la région. BTUI est membre du conseil d'administration du réseau et organisation fondatrice.

DIFFÉRENTES INITIATIVES ONT SOLIDIFIÉ RÉCEMMENT LE RÉSEAU

1 / La déclaration de Barcelone

La déclaration de Barcelone fut un temps fondateur. Avec dix points d'engagements dont le premier est l'objectif de « générer une conscience, développer et mettre en place des politiques temporelles **« that advance towards a healthier, more equal, more productive, and sustainable society »** ».

Elle fut signée en 2021 à Barcelone par de multiples parties prenantes (voir encadré à droite) – dont Tempo Territorial et plusieurs de nos entités adhérentes.



2 / Le titre « capitale mondiale du temps »

Depuis 2022 a été institué le titre « capitale mondiale du temps » pour promouvoir les politiques temporelles. Décerné à Barcelone la première année, il fut ensuite porté par Bolzano en Italie et cette année (mars 2024 à mars 2025) par Strasbourg. Chaque ville organise alors un ou plusieurs temps forts à cette occasion, au niveau local et international et convie ses partenaires. Le prochain rassemblement sera à Strasbourg les 28 et 29 novembre dans le cadre de Strasbourg « capitale mondiale du temps ». Et cet événement sera, dans le même temps, notre rencontre annuelle Tempo « Les Temporelles 2024 ». Tempo en est donc partenaire organisateur. La thématique est centrée sur le « temps du aare en Europe » et l'événement se tiendra au Parlement Européen. L'événement est porté par la Ville de Strasbourg.

3 / Time4All

Enfin, récemment, le réseau a candidaté à un programme européen CERVE (favorisant le rapprochement entre villes engagées dans la lutte contre les discriminations). Le programme a été

accepté et il est dénommé Time4All. Il s'inscrit dans les activités du réseau TUI et a permis d'inviter de nombreuses villes d'Europe et d'étendre considérablement le rayonnement des Times Policies.



CONCLUSION

Dans le réseau TUI, Tempo est investi dans le « board executif » et soutient toutes les initiatives, via l'entremise et l'engagement de Jean-Yves Boulin et avec l'appui de Marina Lafay, présidente de Tempo, elle-même investie par ailleurs dans le 'board' également au titre de Strasbourg.

L'engagement de Tempo territorial dans TUI prolonge de nombreuses actions et colloques qui se sont tenus depuis la fin des années 90 qui ont permis l'échange entre collectivités, le partage de « bonnes pratiques » ou l'approfondissement de réflexions sur la nuit, l'aménagement urbain ou l'égalité femmes/hommes.

Marina Lafay, Jean-Yves Boulin



*Élue à la ville et à la métropole européenne de Strasbourg, Marina Lafay est depuis 2023 présidente de Tempo territorial.
Jean-Yves Boulin, chercheur, universitaire a beaucoup travaillé et publié sur les questions de temps et de travail.*

Axe 3 – Tempo territorial, une vie associative entre militance et convivialités

Association qui a succédé à EUREXTER, Tempo Territorial a toujours maintenu une vie associative d'autant plus régulière que les collectivités ont compté d'entrée de jeu et que, par conséquent, le minimum légal était indispensable (comptes, PV de Conseils d'Administration et d'AG, etc.). Ce cadre formel, rigoureusement respecté, n'a pas empêché Tempo Territorial de développer une



convivialité certaine.

Petits poucets de l'action publique, les militant·e·s de Tempo Territorial ont bien souvent été un peu isolés dans leur propre collectivité ou regardé avec quelque étonnement. Voici qui crée des liens. Le temps nourrit ensuite relations amicales et bienveillances partagées.

Globalement, Tempo Territorial a, durant ses vingt années, tenu entre 4 et 8 CA par an, une AG souvent accolée aux « temporelles » de l'année et des réunions de bureau, en distanciel, plus régulières et fréquentes ces dernières années.

Pour bon nombre de membres de Tempo (et surtout de son CA), cette convivialité faisait aussi partie d'une certaine conception de l'action politique, d'autant mieux venue que pour nombre d'élue·e·s, les « moments Tempo » constituaient une fenêtre de respiration, un « rayon de soleil » dans un agenda bien chargé

et des pressions conséquentes. Peut-on avancer que la féminisation importante de Tempo y trouve là une résonance ?



Cette militance assez active -et jamais exclusive- et cette convivialité, n'ont empêché ni les évolutions ni les controverses.

Comment intégrer -ou pas- une fonction de formation ? quelle est la limite entre promotion pratique des politiques temporelles et bureau d'études ?

L'extension de l'action de l'association en Europe a toujours dû vérifier que cela ne nuisait pas à son action nationale (métropolitaine, en fait).

Parfois, les priorités « nationales » ont relégué la dimension des « villes européennes » en second plan (ou second temps). Doit-on souligner que les contraintes des projets européens et leurs financements ne sont guère une aide spontanée à des associations, de taille modeste, comme Tempo Territorial.

Plus feutré mais réel fut le débat, à plusieurs reprises, qui visait les raisons d'être et le positionnement de l'association. Comment intégrer -ou pas- une fonction de formation ? Quelle est la limite entre promotion pratique des politiques temporelles et bureau d'étude ? Où s'arrête le militant, où commence le consultant ?

Confronté à un équilibre financier jamais assuré et à un modèle économique artisanal, Tempo

n'a jamais pu avoir un-e permanent.e. La solution de financer une animatrice du réseau - à temps partiel- est venue tardivement, d'une

L'abandon d'un portage politique national dans les années 2000, donc très rapidement, a de toute évidence obligé une construction associative qui n'a rien de comparable avec bien des associations de collectivités, quelque soit leur domaine, qu'il s'agisse des « Villes éducatives », de « Sites et cités remarquables » ou encore de l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle... Pour faire face, il a fallu « serrer les coudes ».

On remarque néanmoins que le soutien, dès le départ, d'Edmond Hervé, député et maire de Rennes, celui d'une députée comme Catherine Coutelle ou l'appui ponctuel de la sénatrice Sylvie Robert ou d'Eric Orsenna, ou encore l'attention permanente de Patrick Braouezec, député, président de Plaine Commune ont, avec d'autres, été d'une aide inestimable.

Contraintes budgétaires et « intégration des politiques des temps dans l'action des services » ont obligé à élargir Tempo vers des adhésions individuelles et des partenaires collectifs. L'époque où Bureaux ou Missions Temps « finançaient » de fait un bout d'activité est révolu après les élections municipales de 2014. S'en sera suivi un débat nourri, parfois tendu, sur le devenir de l'association. Les experts appelés à éclairer les possibles ont alimenté la réflexion collective sans permettre de trouver la recette appropriée. En filigrane de ce débat, la question d'un rapprochement avec d'autres a

façon désormais incontestable mais a suivi plusieurs essais.

pu être évoquée, mais à ce jour sans suite. Au-delà d'une contraction de l'action territoriale et des serrages budgétaires, le poids des métropoles et grandes villes a laissé place aux individuel·le·s et villes moyennes (voire rurales). Or, si la culture des élu·e·s diffère de celle de l'administration, la différence de culture entre métropoles et communes moyennes ou petites est non moins marquante. En termes de moyens, mais aussi de façon de faire. Les débats parfois tendus, même si les qualificatifs de « techno » ou d'« irréalistes » ont pu être employés, n'ont jamais provoqué de crise, au sens où systémique et sociologie d'organisation utilisent cette sémantique. Tempo a pourtant regroupé des personnalités au caractère affirmé !

Probablement les habitudes de fonctionnement et la volonté tenace de porter les politiques temporelles l'ont emporté sur les dissensions et leurs clivages éventuels.

Durer pendant ces vingt années est incontestablement à l'actif d'une association, dont l'avenir, les moyens et le fonctionnement garantissent le bon parcours. Avec une énergie, une inventivité aussi, que l'élargissement des thématiques traitées a beaucoup contribué à révivifier en permanence.

Temps court, temps long : Tempo Territorial vit aussi à ce rythme.



Patrick Vassallo, syndicaliste animateur de plusieurs luttes pour la réduction et l'aménagement du temps de travail (1978- 2002), Patrick Vassallo a été élu de la ville de Saint-Denis, en responsabilité des politiques des temps de 2001 à 2020. Il est président délégué de Tempo territorial depuis 2023.

A voix hautes : ils/elles étaient là. Témoignages & Contributions

Tempo Territorial a croisé nombre d'ami·e·s, élu·e·s, technicien·ne·s des collectivités, militant·e·s de territoires, universitaires. Certain·e·s ont participé un temps à la vie de l'association, quelques autres y ont consacré un temps « canonique ». Tou·te·s ont bataillé pour faire comprendre ce qu'est cet objet « politique des temps », pour faire partager son intérêt et passer chaque cap budgétaire et être reconnues des poids lourds de la vie publique. Aucun·e n'a oublié ou renié cet engagement.

A notre demande, quelques un·e·s témoignent ci-après. Une idée vivante de ce que nous sommes depuis vingt ans !

Merci à chacun·e d'entre d'avoir ainsi contribué à ce récit.







PRISCILLA DE ROO - QUAND LES TEMPS BOUSCULENT LES TERRITOIRES

Le territoire (au sens générique du terme) était ma passion. Ayant connu une jeunesse nomade à l'étranger, j'ai pu réaliser à la DATAR une forme d'intégration à la France, tellement le territoire revêt une dimension identitaire particulière dans ce pays. Mais attention, l'identification peut prendre des dimensions multiples et combinées, de l'hyper local (le fameux « pays » qui, comme par hasard, prend le même terme que le territoire national) au monde. J'ai découvert cet oxymore si particulier, l'unité dans la diversité. J'ai appris la différenciation anthropologique des territoires, leur manière diverses de faire famille, d'investir dans l'éducation, de considérer le travail, de se mouvoir, de faire campagne, ville, périurbain. Et puis, selon les régions, l'exploitation des ressources territoriales par les acteurs économiques, les formes d'entrepreneuriat et de travail, la globalisation et ses effets localisés de crise, les territoires de croissance et de décroissance, les territoires abîmés et les territoires ripolinés, les territoires attractifs et les territoires répulsifs. Et in fine, les inégalités de territoire, le besoin de justice spatiale. Tous ces savoirs devaient être mis au service d'une politique publique dite d'« aménagement du territoire » tentant d'agir à la bonne distance, jouant sur des expérimentations au plus près des pratiques habitantes, cassant l'approche normalisatrice et nationale dominante pour faire du « sur mesure », privilégiant le social et le sociétal sur l'économique pur. Le territoire était le guide de ma pratique professionnelle. J'y tenais comme à la prune de mes yeux !

J'ai plongé dans la marmite. Le groupe de travail pluridisciplinaire m'a convaincue que le temps est aussi une affaire objective

Et puis, en 2003, Jean-Louis Guigou, délégué de la DATAR m'a demandé de prendre au vol l'animation du groupe de prospective Temps et Territoires qui devait déboucher sur des « politiques temporelles » et des « bureaux des

temps ». De quoi parlait-on, franchement ? C'était quoi ce charabia ? Je voyais bien là une lubie de notre cher délégué toujours aussi inventif et entreprenant.

Car le temps, pensais-je, est une affaire strictement personnelle et subjective, chacun le pratique sans même le savoir. Comment peut-on mettre en boîte technocratique une matière aussi immatérielle ? Comment peut-on prononcer, pour capter la poésie du temps, des mots aussi barbares que « politiques publiques » et « bureaux » ? Était-ce un rêve bureaucratique dans la droite ligne des politiques territoriales souvent menées par la DATAR ?

Et puis, j'ai plongé dans la marmite. Le groupe de travail pluridisciplinaire m'a convaincue que le temps est aussi une affaire objective et qu'à ce titre, les responsables publics se doivent de l'intégrer à leurs politiques. Le temps, c'est beaucoup la gestion de leur temps par les individus. Or, on ne gère pas son temps de la même manière si on est mère cheffe de famille monoparentale travaillant comme caissière au supermarché (ça fait cliché, mais les faits sont têtus) et chef d'entreprise épaulé par des collaborateurs aux ordres. Si on est au 5x8 ou au forfait cadre. D'un côté, le temps quotidien est haché, contraint, incompatibilisant vie professionnelle et familiale ; de l'autre, il est continu, choisi, aujourd'hui télétravaillé. La Covid a clairement révélé cette lutte des classes réinterprétée par le temps. Les travailleurs ubérisés de la Seine-Saint-Denis qui n'ont pas été confinés pour apporter leurs repas à ceux qui exerçaient des métiers permettant d'être confinés ont connu un taux de mortalité particulièrement élevé. C'est là que se rejoignent les temps et les territoires, que les inégalités se cumulent. Et c'est dans cette articulation que les acteurs publics doivent agir pour générer plus de bien-être, de soin et d'égalité. Mais ce faisant, la politique doit coller au mieux aux pratiques

réelles: en termes de politique territoriale, combler le gap entre les logiques de concentration économique et les désirs de diffusion résidentielle ; en termes de politiques

temporelles, résorber la fracture entre accélération des temps et désirs de pause.

Donc, non seulement j'ai été convaincue par la richesse d'articuler territoires et temps pour réinventer l'action publique, et ceci, à toutes les échelles, mais de plus, la démarche Temps et Territoires correspondait parfaitement à mon éthique professionnelle : articuler la réflexion et l'action, la prospective et l'expérimentation. Je ne passerai pas en revue les diverses expérimentations locales qui ont pu voir le jour et dont Tempo Territorial témoigne de la solidité... dans le temps. Quelques enjeux détectés il y a vingt ans sont d'une actualité toujours plus brûlante : l'égalité femmes-hommes dans la gestion des temps, la facilitation des mobilités collectives face au réchauffement climatique, l'adaptation des services publics aux contraintes temporelles des administrés dans un contexte de raréfaction, la gouvernance par le bas, au plus près des subjectivités que permet l'approche temporelle pour répondre aux colères sociale. À l'heure où « les territoires » sont devenus le mantra des politiques de tous bords, les temps pourraient ouvrir la porte à un beau renouvellement des politiques publiques.



Priscilla DE ROO, ancienne chargée de mission DATAR ; actuellement, membre de la rédaction en chef de la revue Multitudes

LUC GWIAZDZINSKI - UN PIONNIER DES DÉMARCHES TEMPORELLES

Luc, et si on revenait un peu sur cette aventure que fut la Maison du Temps et de la Mobilité à Belfort ?

C'est de l'archéologie mais c'est aussi une belle aventure. Vous avez raison. En fait, je travaillais depuis le début des années 90 sur ces sujets des temps, des mobilités, et celui de la nuit qui était l'objet ma thèse de doctorat. Une opportunité s'est ouverte au tournant des années 2000 après la démarche prospective « Carnets 2010 » dans le territoire de Belfort où la question du temps et des tensions (désynchronisation, inégalités, tensions...) a été abordée : celle d'initier ce qui fut l'un des premiers Bureaux des Temps en France, le seul associatif. En parallèle, nous avons monté avec quelques autres une réponse à l'appel « Temps et Territoires » de la DATAR en 1998 en mettant en avant l'idée que l'on pouvait accompagner la réflexion prospective par des expérimentations locales à travers des Bureaux des Temps et une ouverture internationale que nous avons déjà à travers le programme Eurexter. Nous avons été retenus avec d'autres territoires comme la ville de Poitiers, Saint-Denis, la Gironde notamment. Avec l'aide du Conseil général et de son président Christian Proust, nous avons créé une structure hybride la « Maison du temps et de la mobilité ». Elle fut un lieu d'innovation ouverte, une plateforme multi-partenariale entre le Conseil Général de Belfort, l'Université technologique de Belfort-Montbéliard et ses chercheurs en informatique notamment, des entreprises, des syndicats, des associations, la DDE, l'agence d'urbanisme, le rectorat, la population. Elle a déployé son activité sur le territoire de Belfort d'abord, puis sur l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard en associant également des partenaires suisses proches.

Elle fonctionnait sur la base de projets de recherche-action du local à l'Europe

Dans ce tiers-lieu avant l'heure, nous avons choisi d'aborder la question du temps sous divers axes : l'observation et la représentation avec le développement d'outils de cartographie dynamiques adaptés avec les laboratoires de l'ULP Strasbourg et de l'UTBM notamment ; la sensibilisation de tous des acteurs avec des tables- rondes, des immersions, des parcours, des traversées de territoires et l'expérimentation de politiques temporelles sous le mode partenarial. L'objectif était clairement de limiter les délais entre recherche et action publique, en mettant en avant la co-construction avec les usagers à partir de la clé des temps ! Issue d'une démarche prospective ouverte, l'agence de Belfort avait quatre spécificités : elle était associative ; elle articulait fortement la question des temps avec celle des mobilités et elle oeuvrait dans un territoire où de nombreuses entreprises du secteur des transports et de l'énergie étaient installées, avec lesquelles nous avons travaillé (PSA Peugeot Citroën, Alstom, General Electric...), et elle fonctionnait sur la base de projets de recherche-action, du local à l'Europe. Nous avons eu deux présidents : le mathématicien Jean-Jacques Payan puis Laurence Paye-Jeanneney alors administratrice générale du CNAM. Le philosophe Bernard Stie-gler présidait le conseil scientifique. Je mesure encore la chance de réunir toutes ces personnalités, tous ces acteurs et de travailler avec une jeune équipe qui a compté jusqu'à huit nationalités.

Cette réflexion permanente du local à l'international, de la recherche à l'expérimentation et les échanges avec les autres bureaux du temps (Poitiers, Lyon, Rennes, Saint-Denis...) et laboratoires en France et en Europe ont été d'une incroyable richesse et densité. Il faut saluer la DATAR, son délégué Jean Louis Guigou et Priscilla De Roo qui ont soutenu cette initiative.



Luc Gwiazdzinski est géographe, professeur à l'ENSA de Toulouse et chercheur au Laboratoire LRA. Il a été précurseur des démarches temporelles, dès la fin des années 90, en mettant en place l'une des premières « Agence des Temps et de la mobilité » sur le Territoire de Belfort et en développant ses recherches sur la nuit et sur la ville 24h/24 à l'ULP. Il poursuit aujourd'hui sur la chronotopie et sur les rythmes.

MARIE DANJEAN - NOUS ACCOSTONS SUR UN RIVAGE FERTILE

En 2008, AIDER Initiatives porte un projet pour le développement de l'emploi rural en Drôme via deux activités principales : un accompagnement à la création de groupement d'employeurs et un dispositif de cohabitation intergénérationnel. L'association est déjà reconnue pour ses diagnostics genrés des territoires.

Quand nous « découvrons » les politiques temporelles, nous accostons sur un rivage fertile où l'observation des rythmes d'un territoire est source d'une réflexion collective, où la mise en lumière des temps individuels fait naître des solutions intelligentes pour garder des campagnes vivantes, réduire les inégalités, créer du bien-vivre ensemble...

Nous nommons et théorisons ce que nous faisons de manière intuitive.

Les travaux du réseau Tempo Territorial vont être déterminants. Au démarrage, nous avons besoin au quotidien d'inspirations et d'exemples : des méthodes, des expériences, des réussites, des tentatives, des démarches de territoire... Pour nos interlocuteurs, en majorité élu-e-s de petites communes, nous avons besoin de preuves que cette approche est concrète et pertinente, malgré des vocables parfois éthérés.

Nous créons de notre côté un vocabulaire complémentaire : techniques d'observation des territoires peu denses, argumentaires pour convaincre les acteurs ruraux, dynamiques entre urbain et rural...

Tempo Territorial a toujours été un espace important de mutualisation et une ressource précieuse, pour les savoir-faire, les résultats obtenus, pour retours d'expérience... C'est aussi un véritable oasis de diversité pour échanger entre « territoires temporels ».



Marie DANJEAN, ancienne chargée de projet à AIDER Initiatives, en région Rhône-Alpes, était agent de développement local, en particulier dans la Drôme. Elle est aujourd'hui administratrice de production pour le spectacle vivant.

JOCELYNE BOUGEARD – UNE ACTION PUBLIQUE QUI APPELLE LE SOUTIEN

Le programme municipal rennais de 2001 conduit par Edmond Hervé inscrivait à son initiative la création d'un Bureau des temps au sein de l'administration municipale.

Dans le même temps, Edmond Hervé, ancien Ministre et ancien Député rédigeait le rapport « Les temps des villes » à la demande de l'Institut des villes, présenté en juin 2001 et précisant pourquoi et comment les collectivités locales et les acteurs sociaux pouvaient et devaient orienter de nouvelles actions publiques volontaristes améliorant la vie personnelle et collective de toutes et tous, cela dans tous les territoires, à tous les âges de la vie, dans toutes les situations de vie personnelles et collectives.

Edmond Hervé préconisait la création d'un « bureau des temps » dans toutes les administrations volontaires à lutter contre les inégalités sociales et sociétales.

La mission de la DATAR, dès la fin des années 90, de réunir élu.e.s, administrations, universitaires, urbanistes, syndicats ... et réfléchir ensemble a été ainsi que le rapport d'Edmond Hervé un moteur passionnant entraînant des initiatives dans les territoires.

La création du réseau TEMPO au terme de la mission de la DATAR nous a motivés à poursuivre le travail engagé dans notre groupe et dans nos actions de terrain.

Tout au long de ces 20 années d'action de TEMPO, le réseau a été et est un laboratoire d'idées, d'échanges, d'analyses et d'évaluations EXTRAORDINAIRE, innovant, exigeant, collectif !

La singularité de chaque territoire a favorisé l'émergence de priorités qui ont ensuite été appropriées par tous

L'engagement et le soutien d'une trentaine de collectivités, celui ponctuel du gouvernement Jospin, ont permis des rencontres régulières, des événements annuels, la rédaction et la diffusion d'outils, des interpellations et des prises de position sur de nombreux sujets.

Les moyens financiers et la volonté politique des gouvernements nous ont manqué alors que nos convictions grandissaient, se précisaient à l'appui des expérimentations, des difficultés rencontrées par notre société.

La singularité de chaque territoire a favorisé l'émergence de priorités qui ont ensuite été appropriées par tous. Malgré cela, peu de collectivités se sont emparées des sujets et je regrette en particulier la quasi absence des territoires ruraux, des départements et régions .

Accès aux services publics dont les crèches, les bibliothèques, les rythmes scolaires, l'organisation du travail des agents d'entretien, l'articulation des temps de vie personnels, collectifs, professionnels, les mobilités et transports en commun ... : autant de sujets qui nous concernent tous.

La visibilité et la compréhension des politiques temporelles exigent un portage politique fort disposant de moyens humains et financiers, d'outils dédiés, pérennes; les bureaux des temps ont un rôle d'animation, de diffusion d'une culture, d'actions spécifiques et transversales.

MERCI à celles et ceux qui ont contribué à la vitalité rigoureuse et chaleureuse du réseau TEMPO.

Au terme de mes mandats d'élue, demeure l'enthousiasme de nos actions mais aussi le regret profond que ces politiques, au plus proches des réalités des citoyennes et citoyens quel que soit leur âge et espace de vie en France, en Europe, n'aient pas été soutenues et multipliées autant que nécessaire.



Jocelyne Bougeard était adjointe aux maires de Rennes de 2001 à 2020. Éluë aux politiques temporelles, droits des femmes et à l'égalité de la Ville de Rennes et d'un quartier de 30000 habitants. Elle a

siégé au CCRE (Conseil européen des régions et collectivités)

DOMINIQUE ROYOUX - AGIR SUR LE TEMPS : UN CONCENTRÉ D'INNOVATION

Les politiques temporelles sont arrivées dans ma vie professionnelle de manière inopinée, parce que c'est par un courrier du maire de Poitiers que j'ai été alerté sur l'existence des politiques temporelles en Italie, suite à une invitation dont il avait été destinataire. Mais je m'en suis très vite emparé et coulé dans cette orientation-là parce que j'ai toujours été intéressé, à la fois dans ma carrière territoriale et dans ma carrière universitaire, par l'innovation territoriale. En fait, j'ai trouvé que cette politique permettait de renouveler les politiques publiques classiques parce qu'elles faisaient appel d'abord, à l'expertise des citoyens, à leurs usages, à la compréhension de leurs usages. C'est ce qui m'a intéressé, de faire articuler quelque chose dont la matière première pouvait venir de la société civile et une réponse possible des politiques publiques sans qu'il y ait de choses déterminées de sa part. Elle n'était pas prête à affronter cette désynchronisation de la ville quotidienne et en même temps, les citoyens devaient être acteurs de cette démarche et les politiques publiques devaient très vite répondre à ces enjeux. Ce qui m'a intéressé, c'est ce côté innovant de rencontre entre ces deux nouveautés, de part et d'autre.

Donc les questions de justice sociale, les questions d'égalité, d'accessibilité, à des ressources

Effectivement, j'ai été président de Tempo de 2008 à 2018, mais avant, grâce à Anne-Marie Monomakhoff, puis avec Katja Krüger, Tempo a continué. Ce qui marque toute cette période, c'est le fait qu'on est parti d'abord de

préoccupations les plus directes des habitants, l'accès aux services publics, la question sociale, l'accès à la culture et que petit à petit, on a pu collectivement élargir le spectre social -au sens large du terme- vers un spectre à la fois plus politique -c'est politique de parler de la désynchronisation des temps, et pas seulement technique- et élargir à d'autres thématiques, comme la question du travail, qui a été une de nos préoccupations et aussi, des politiques publiques qui étaient moins concernées par cette dimension-là, comme l'économie ou l'urbanisme, l'aménagement de l'espace. Je me suis évertué avec tous les membres de Tempo et bien au-delà, à élargir l'impact des politiques temporelles à tout un tas de domaines de la vie quotidienne mais pas seulement, à un domaine bien plus large qui en fait finalement un thème éminemment politique. J'aime quand les politiques publiques sont teintées de dimensions politiques au sens noble du terme.

Plus que jamais, les politiques des temps sont très actuelles, très contemporaines, se renouvellent tout le temps, sont renouvelées par la force des choses. Je pense que la crise sanitaire a mis sur le devant de la scène la question du télétravail et donc, la question de ceux qui ont droit et ceux qui n'ont pas droit. Donc, les questions de justice sociale, les questions d'égalité, d'accessibilité, à des ressources. En fait, c'est ce qui constitue la politique des temps, c'est lutter contre les formes nouvelles de désynchronisation qui caractérisent nos vies modernes, par de nouvelles articulations, par de nouvelles

méthodes de conciliation. Donc ce champ est illimité : celui de la désynchronisation, des réponses à apporter, de manière individuelle et collective. Faire sortir la question des temps de logiques privées vers des logiques collectives, puisque la solution à titre individuel accentue les inégalités, cela fait que la politique des temps est aujourd'hui plus que jamais d'actualité, plus que jamais performante, pour aborder la crise sociale et les questions sociétales d'aujourd'hui.



*Dominique ROYOUX,
président de Tempo
Territorial de 2008 à 2018.
Entretien en septembre
2024 avec Patrick Vassallo*

CATHERINE COUTELLE - POUR QUE LES TEMPS DES UNS NE DÉGRADENT PAS LES TEMPS DES AUTRES

En 1998, Dominique Royoux, directeur de recherche et développement à la Ville de Poitiers et à l'agglomération, nous a proposé d'intégrer un groupe de chercheurs qui souhaitent expérimenter des politiques temporelles dans des collectivités en France, inclus dans un programme européen.

En charge des transports et déplacements, j'étais très sensible à ces sujets : horaires, fréquences et durées, en particulier pour les « clientes » (nous avons fait des enquêtes sur ce sujet). Cela rejoignait le combat pour l'égalité femmes/ hommes, j'ai plaidé pour que nous l'inscrivions dans notre programme et pour en faire un axe de campagne lors des municipales de 2001.

Nous avons eu la surprise de voir des publics très différents à ces réunions, intéressés par cette approche nouvelle de la politique, en particulier des femmes pour qui les questions de temps, de gestion de la double, voir triple journée sont très sensibles.

Réelu.es, à partir de 2001, nous avons installé une « Agence des temps » avec Mad Joubert en charge de l'égalité F/H. Il ne s'agissait pas d'un lieu, ni d'un bureau mais d'une politique élaborée et mise en œuvre dans un service avec Dominique Royoux comme responsable ainsi qu'une administratrice, avec des concertations régulières pour que « le temps des uns ne dégrade pas le temps des autres ».

Cette approche différente rejoignait des évolutions des modes de vies des habitants des villes : le travail des femmes (massif et souvent à temps partiel ou décalé), la flexibilité, en particulier liée à l'évolution du temps de travail avec les 35h et les demandes croissantes de services « express ».

Du côté des décideurs : la prise de conscience (très nouvelle à l'époque, me semble t-il) que les élus pensent surtout la ville en termes d'aménagement de l'espace, alors que ces

décisions, ces choix influent sur les temps des habitants, des usagers. Une nouvelle médiathèque, certes, un très beau bâtiment, mais la lecture publique sera-t-elle plus accessible y compris le dimanche ?

Se posaient les enjeux des ouvertures des services publics, le temps des crèches et garderies, les horaires et fréquences des transports, les dates des fêtes et manifestations ; et pourquoi ne pas réfléchir aux aménagement des espaces publics (place, parking, bâtiments publics) selon leurs usage et les besoins, la fréquentation en fonction des saisons, des rythmes de la journée, de l'année scolaire universitaire (Poitiers avec 30000 étudiants pour 70000 habitants vit et respire au rythme de l'Université).

L'agence des temps fut une expérience d'une grande richesse et ouverture d'esprit

Ce que je garde de cette initiative 20 ans après ...

- Une politique novatrice qui porte un autre regard sur la ville et ses habitants, leurs attentes, les besoins nouveaux et les évolutions sociales, et évite de ne voir que des usagers des services tronçonnés selon le moment de la journée (parents d'élèves, usager des bus, clients des commerces), mais plutôt comme des citoyens dans leur globalité. Comment répondre aux attentes des femmes qui assument la double ou triple journée ? Aux horaires décalés, etc. ?
- Une politique qui agit dans « la dentelle » ; il ne s'agit pas de grands chantiers de construction, de réalisations spectaculaires mais d'une attention au quotidien : quels services développer ? Quand ouvrir les services publics ? Comment les coordonner et les réunir pour simplifier les démarches ? Quels horaires pour les crèches ? Quels horaires pour les bus pour les étudiants, pour les soirées pour les salariés en horaires décalés, etc. Mais aussi comment penser

l'aménagement d'une place, son accessibilité en fonction des usages selon les saisons, le déroulement de la journée, les manifestations ou le quotidien. Cette réflexion était une

clause inscrite dans les appels d'offre des marchés publics.

- Une politique qui a inventé de nouvelles formes de concertation (les tables quadrangulaires aux Pays-Bas nous ont beaucoup inspiré), un Conseil consultatif du temps composé de 35 à 40 structures réunies tous les 2 mois. L'énorme mérite de ce conseil fut de faire émerger les attentes et surtout les contradictions, la demande des uns ne devait pas dégrader le temps des autres (exemple, faut-il répondre à la demande des crèches 24/24 ? À l'ouverture de tous les commerces tous les dimanches, des bus toute la nuit etc.) ?
- Une politique qui s'est enrichie des échanges dans le réseau européen Tempo Territorial ; éléments indispensable à notre réflexion et à la légitimité de ces politiques grâce aux échanges, comparaison avec des villes, des collectivités de pays de cultures « temporelles » différentes : avec le regard et l'accompagnement indispensables des chercheurs pour nous confronter à nos contradictions, nous ouvrir des horizons.

L'Agence des temps fut une expérience d'une grande richesse et ouverture d'esprit et qui exigeait une volonté politique soutenue pour porter des fruits.



Catherine Coutelle, élue à la ville de 1983 à 1989, adjointe et vice-présidente de Poitiers de 1989 à 2008. Députée de 2007 à 2014. Préside la délégation aux droits des femmes à l'Assemblée Nationale de 2012-2017.

LAURETTE AUTHOUARD - POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES DIMENSIONS SPATIO-TEMPORELLES DANS LES PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES.

La Ville d'Aubagne me confiait, à l'aube des années 2000, la direction générale des services culturels et événementiels ainsi que les équipements socio-culturels ; j'ai pu alors œuvrer avec l'ensemble des acteurs du service public au développement des Arts de la rue confortant l'ambition politique des élus visant à favoriser le vivre ensemble respectueux, l'égalité d'accès à la culture et la cohésion sociale.

La création du festival « Chaud Dehors ! » et la convention passée avec le Centre national des Arts de rue « Lieux Publics » ont été des étapes décisives interrogeant les pratiques des programmeurs pour une meilleure prise en compte des dimensions spatio-temporelles.

Réfléchir sur un maillage pertinent du territoire, sur la notion de frontières sociales, psychologiques et organisationnelles bousculait forcément les pratiques professionnelles, les miennes également. Les exemples des villes ayant créées des bureaux des temps forçaient mon admiration

Réfléchir sur un maillage pertinent du territoire, sur la notion de frontières sociales, psychologiques et organisationnelles

Les horaires de programmation ont été adaptés en lien avec le rythme de vie des habitants, les spectacles entre midi et deux pendant la pause déjeuner, ainsi que ceux en fin d'après-midi après le lycée ou le travail ont permis une appropriation plus grande de l'espace public, y compris pour celles et ceux qui, pour de multiples raisons, ne sortaient pas le soir.

La diversification des lieux de programmation, rendue possible par les arts de la rue, a eu pour effet de faire se rencontrer des habitants qui s'ignoraient parfois, ou qui étaient éloignés de l'art, l'un des exemples significatifs étant le spectacle proposé par Ilotopie « La vie en abribus » qui jouait avec le décalage entre le lieu insolite et le propos sur la banalité des temps d'une journée de vie de famille.

La commande publique auprès des plus grandes compagnie artistiques a été à l'origine de temps forts de partage de ressenti émotionnel revisitant l'histoire et le patrimoine de la ville lors des grands événements (Centenaire de la naissance de Marcel Pagnol, Argila, Biennale de l'Art santonnier...). La perception affective d'une continuité entre le passé et le présent a été un facteur important de sentiment d'appartenance à la ville partagé entre les anciens et les nouveaux habitants.



Ancienne directrice générale des services culturels et événementiels et des équipements socio-culturels à Aubagne. Elle est l'auteure de plusieurs romans.

JULIA OUDIN & CHARLOTTE LECHAT – SAINT-DENIS, UN LABORATOIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Julia à Charlotte : Comment l'aventure des temps de la ville a commencé pour toi ? Avec qui ? Pour quoi faire ?

Au début des années 2000, plusieurs villes en France et en Europe, se sont lancées dans des démarches interrogeant les différents usages de la ville et l'adaptation des services publics en fonction des saisons, des jours de la semaine et des heures de la journée.

J'étais alors étudiante en droit public et je m'intéressais à la place des habitant.e.s dans la construction et l'évaluation des politiques publiques. Comme l'approche des "temps de la ville" intégrait les enjeux d'acteurs et d'usages, je suis allée à la rencontre du réseau des villes parties prenantes, notamment Paris, Poitiers et Saint-Denis qui m'a accueilli en stage, puis m'a recruté en tant que chargée de mission « temps de la ville ».

Le premier projet de la mission que j'ai eu à porter a été celui "des nuits du vendredi" mettant en relation des restaurateurs et des acteurs culturels pour proposer des programmes de rencontres, d'animations en soirée et permettre aux habitant.e.s d'appréhender, de se réappropriier la ville, la nuit. La RATP était partenaire également, en tant qu'acteur central des mobilités de proximité.

C'était très exaltant de se retrouver en charge de la mobilisation, de la mise en synergie de cette pluralité d'acteurs de la ville au service d'un projet commun !

Charlotte à Julia : Quand tu as pris la suite, d'après toi, quelles ont été les clefs de réussite ? Les principaux obstacles rencontrés ?

Lorsque je suis arrivée en poste après toi, beaucoup de projets étaient déjà bien lancés.

J'ai rapidement compris que la clef était de poursuivre l'explication, l'exercice de compréhension, voire de conviction sur la plus-value

de cette approche qui permettait de porter un autre regard sur notre action publique.

Se pencher sur les femmes soumises à des rythmes contraints, notamment en situation de mono parentalité par exemple.

L'autre clef de réussite consistait à alimenter la dynamique projet engagée. Faire coopérer des secteurs qui n'en avaient pas l'habitude. Le monde associatif et le monde institutionnel également.

Un des obstacles pouvait parfois résider dans le manque de budget dédié. Ça pousse à la collaboration, mais les approches innovantes ont souvent besoin d'un coup de pouce.

C'est pourquoi nous étions allées chercher les financements européens. Des dossiers laborieux mais qui valaient le coup !

Julia à Charlotte : Quels sont tes plus grandes fiertés dans les réalisations ?

Tu l'as évoqué, il y a eu le projet avec les femmes du quartier Pierre Semard.

Avec l'association Objectif emploi et la CAF, nous avons soutenu et accompagné ces femmes dans la création d'une association porteuse d'un accueil de jeunes enfants avant l'école. Je me souviens des réunions le soir et le samedi matin à l'école, des débats animés, tous, professionnel.le.s et habitant.e.s assis sur les petits bancs du préau ou debout pour convaincre, et puis les feuilles de paperboard noircies d'idées et de schémas.

J'ai beaucoup appris, et je reste marquée par l'engagement et le courage de ces femmes qui ont osé, d'abord, prendre la parole, puis se sont formées et ont assumé des missions importantes dans le projet et au sein de l'association.

J'ai beaucoup appris, et je reste marquée par l'engagement et le courage de ces femmes qui ont osé d'abord, prendre la parole,

Charlotte à Julia : Qu'est-ce que cette expérience t'a apportée ? Hier comme aujourd'hui ?

Cette fonction a été tellement enrichissante à plusieurs titres.

Tout d'abord, ce fut ma première expérience auprès d'un élu dédié, Patrick Vassallo.

J'ai bien saisi l'importance du binôme entre le portage politique, le sens des orientations qui fondent notre action en direction des citoyens. C'est tout le socle de la dimension territoriale.

Ensuite, j'ai beaucoup appris sur la façon de mobiliser des collègues autour d'un objectif commun. Comment, collectivement, on accepte de voir la ville autrement, ses usages, sa demande sociale.

J'ai la sensation d'avoir fait mes classes sur la capacité d'entraînement des collègues !

Enfin, je retiens de formidables rencontres au travers du réseau Tempo Territorial. Des élus qui osent, des sociologues qui interrogent (clin d'œil à Jean-Claude Vidal et Christine Bellavoine), des professionnels de collectivités françaises et européennes.

Nos échanges étaient l'occasion de se nourrir, de se rassurer aussi sur ce que nous engagions chez nous ! Et sur les myriades de tableau Excel à remplir pour le FSE ... !

Julia à Charlotte : Et toi ? Tu as gardé quoi de cette expérience ?

En arrivant à Saint-Denis, j'ai atterri dans un réel laboratoire des politiques publiques, au sein d'un collectif de chargé.es de mission "vie des quartiers", de sociologues et d'élue.s, tous engagés et porteurs de projets innovants, transversaux et intégrant les habitant.e.s et usager.ère.s dans les réflexions et leur action.

Il y avait une réelle émulation et j'ai bénéficié d'une grande liberté et de la confiance des élus pour mener des projets "en dehors des sentiers battus", en bousculant par-fois des organisations déjà en place au sein de l'administration. De cette expérience, je garde le goût du projet et de l'action collective et aussi la conviction que le service dispose d'une grande capacité à se réinventer !



Après avoir été chargées de mission « temps de la ville » en banlieue nord francilienne, l'une est actuellement DGS à la ville de Gennevilliers, l'autre est Cheffe de Service à Plaine Commune.

FLORENCE FRESNAULT - LES POLITIQUES TEMPORELLES POUR RÉINVENTER LE SERVICE PUBLIC

J'ai découvert les politiques temporelles et Tempo Territorial dans le cercle des conseils de développement.

J'ai tout de suite pensé que ce petit think tank militant gagnerait à fertiliser davantage les collectivités locales dans leur dimension périurbaine. Les grandes villes ont su créer d'historiques Bureaux des temps que les villes moyennes ne peuvent s'offrir.

Dans ce contexte, le grand intérêt de Tempo est de diffuser cette culture et de s'appuyer sur des ressources autant territoriales et proches du terrain qu'issues du monde de la recherche et de la prospective.

Mon sujet, c'est le service public, et les propositions des politiques temporelles sont des stimulations permanentes.

Force est de constater que les urbanistes, les services de proximité ou les acteurs de la mobilité ont intégré la dimension temporelle dans leur façon de penser ou d'organiser leurs missions.

Prendre en compte et donc en charge la désynchronisation des modes de vies

Mais ces adaptations à la vie des habitants, des usagers se heurtent à l'impressionnante variété des modes de vies. Or, on sait qu'il faut de la « densité » pour que le service public soit de qualité et viable. Dès lors, comment promouvoir dans le service public une approche temporelle qui prendrait en compte et donc, en charge, la désynchronisation des modes de vies ?

Les politiques temporelles, fruit d'une démarche féministe, doivent désormais investir le champ du syndicalisme trop souvent sourd à la nécessité d'adapter les horaires de service.

J'ajoute que les politiques temporelles m'ont l'air de glisser de plus en plus vers des politiques spatio-temporelles, ce qui me réjouit : si le service public doit se réinventer encore et toujours, il faut lui libérer du temps de cerveau/service disponible (merci la simplification et l'intelligence artificielle) pour mieux toucher ceux qui en sont les plus éloignés.

La doctrine de « l'aller vers » (spatial-cohésion) doit pouvoir réactiver l'ambition d'un service public permanent, ubiquitaire et toujours à portée de main fragile.



Florence FRESNAULT, Directrice Générale des Services, Ville de Fleury Les Aubrais

CHRISTIAN DU TERTRE - LE RÔLE ÉCONOMIQUE CENTRAL DES RÉGULATIONS TEMPORELLES ET TERRITORIALES

Comme économiste du travail et économiste industriel, inscrit dans le courant de pensée de la Théorie de la Régulation, je me suis intéressé dès la fin des années soixante-dix à la place du temps dans la production de la valeur, notamment la valeur des biens industriels. Cela m'a amené, à la suite d'autres chercheurs -notamment Alfred Sohn-Rethel (1970), Robert Linhart (1978) et Benjamin Coriat (1979) - à mettre en avant le concept « d'économie du temps » et à spécifier la place du temps comme « déterminant (ou non) de la productivité » dans différents types de « procès de travail » : procès en séries, procès en continu, procès en chantier. Si la question du temps était déjà une préoccupation, elle restait, malgré tout, très coupée des enjeux sociaux au sens sociétal du terme et des enjeux territoriaux, l'articulation au social opérant à travers les enjeux de l'intensification du travail et la détérioration des conditions de travail, le lien aux territoires se limitant aux conditions du déplacement domicile-travail.

À la fin des années quatre-vingt, début des années quatre-vingt-dix, j'ai procédé à une réorientation très profonde de mes orientations de recherche.

Deux évènements ont contribué à cette bifurcation :

- le fait que les orientations proposées par la Théorie de la Régulation, à travers les approches de la flexibilité (« La Flexibilité en Europe », Robert Boyer, 1986 ; « L'atelier et le robot » et « Penser à l'envers », Benjamin Coriat, 1990 et 1991 ; « Automatisation et Travail », Christian du Tertre et Giancarlo Santilli, 1992) se sont révélées des impasses pour sortir de la crise structurelle des années soixante-dix, pour répondre à la crise du travail et de l'emploi ;
- la découverte des recherches portant sur les services, leur rôle moteur dans la croissance et la spécificité des conditions de leur développement (lire, en particulier, « L'économie des services », Jean Gadrey, 1992).

Mon rapport au temps et aux dynamiques territoriales infranationales de proximité s'est alors profondément transformé.

Dans les services, la coproduction du service engagée par le prestataire et le bénéficiaire, comme le rôle déterminant de la « relation de service » dans la qualité du service et sa productivité, provoquent des contraintes temporelles et territoriales majeures qui n'existent pas dans les mondes industriels ou agricoles. En effet, le développement des services relève de contraintes d'accessibilité en grande partie déterminées par des enjeux de synchronisation des temps sociaux, ceux concernant le travail des prestataires et ceux concernant la disponibilité des bénéficiaires, d'une part, et en grande partie, également, par des contraintes « géonomiques », c'est-à-dire, des contraintes relevant des conditions sociales de franchissement des distances séparant les prestataires des bénéficiaires.

La compréhension du rôle moteur des activités de services - quels que soient les secteurs d'activité, y compris industriels ou de service -, m'a conduit à accorder une place prépondérante aux enjeux de régulation territoriale infranationale.

Les débats et les controverses qui ont porté sur les politiques d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) tout au long des années quatre-vingt-dix, puis deux mille, ont donné une dimension politique nouvelle à ces enjeux de recherche. Il ne s'agissait plus d'analyser la réduction du temps de travail et à ses aménagements comme relevant d'une démarche de « partage » du travail, ou comme contrepartie sociale aux conditions de travail, mais comme un vecteur essentiel pour trouver de nouveaux ressorts au développement économique, notamment sur un plan territorial infranational.

Par ailleurs, le rôle central et stratégique des investissements immatériels relevant d'activités de service dans les entreprises, et, plus largement dans toute organisation, y compris associative ou publique, conduit à renouveler l'approche du temps dans l'organisation. Le concept de « composition organique du temps de travail » a

permis de mettre l'accent sur la distinction entre les temps de production directe, les temps de régulation et les temps destinés aux « investissements immatériels » (conception des biens et des services, conception des organisations, formation...) ainsi que le rôle stratégique de ce dernier. Dans la mesure où ces « investissements immatériels » débordent généralement le cadre de l'entreprise, un lien essentiel avec les dynamiques territoriales s'est construit : une ressource collective à construire et à réguler dans un cadre territorial, ce que l'on peut dénommer par l'expression « patrimoine Immatériel territorialisé ».

Ce sont ces orientations de recherche qui ont été prises en charge par le laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS (Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services), dès sa création en 2001. Les fondements des liens entre l'activité de ce laboratoire dont j'assume la direction scientifique, et les activités de Tempo Territorial étaient, donc, posés dès la création de l'association en 2004. Les relations professionnelles et amicales que nous entretenions avec Jean-Yves Boulin depuis les années quatre-vingt ont facilité l'établissement de liens d'échange et de coopération.

Les différentes initiatives menées par l'association, dont la création de « bureaux des temps », ainsi que les outils méthodologiques comme ceux révélant les temps d'accès aux services du quotidien, notamment aux commerces (comme les isochrones) qui ont été initiés puis mis en œuvre par les adhérents à l'association sont si nombreux et si riches qu'il serait vain d'en faire la liste. Si l'instauration de « bureaux des temps » a été et reste une expérience cruciale, la production de nouveaux concepts comme celui de la ville ou de la métropole du ¼ d'heure sont de nouvelles clés de lecture des territoires. Ces démarches recourent très largement les préoccupations du laboratoire de recherche ATEMIS.

Que les différentes composantes de la société civile engagées dans la Transition aient une capacité et une volonté d'engagement prolongé

Dans l'avenir, afin de contribuer à la poursuite et à l'approfondissement des expériences qui se sont

multipliées en lien avec l'association Tempo Territorial, deux enjeux clés me semblent à prendre en compte :

- la question du lien entre les enjeux de régulation temporelle et territoriale, d'un côté » et les enjeux d'un développement économique durable, de l'autre. Cette question est d'autant plus ardue que cela interpelle les relations qu'établissent les territoires avec les entreprises et la façon dont les entreprises sont en capacité d'intégrer les enjeux territoriaux dans lesquels elles inscrivent, de fait, leur activité. Bien entendu, les enjeux de coopération se posent de manière différente selon les entreprises, leur taille, la nature de leur activité mais également leur forme de gouvernance et leur stratégie de développement. Leur capacité de sortir de la financiarisation, d'un côté, et des chaînes de valeur globalisées, de l'autre, apparaît stratégique. Comment, alors, faire en sorte que les dynamiques territoriales s'inscrivent dans les préconisations de Tempo Territorial puissent servir de points d'appui, de ressources à la création d'Ecosystèmes Coopératifs Territorialisés, vecteurs de telles mutations ? Tel m'apparaît le premier enjeu.

- la question du politique et la capacité de la société civile à contribuer à l'élaboration de politiques publiques de manière organisée. La question de l'émergence d'une « démocratie sociétale » en quelque sorte, en adjacence à la démocratie représentative et à la démocratie sociale apparaît posée. Cette dimension de la politique apparaît comme déterminante afin que les différentes composantes de la société civile engagées dans la Transition aient une capacité et une volonté d'engagement prolongé. Cette permanence et cette résilience de l'engagement apparaissent indispensables à la diffusion et à l'enrichissement des expériences emblématiques d'un futur souhaitable, notamment en matière de renouvellement du rapport au temps et aux territoires de vie.

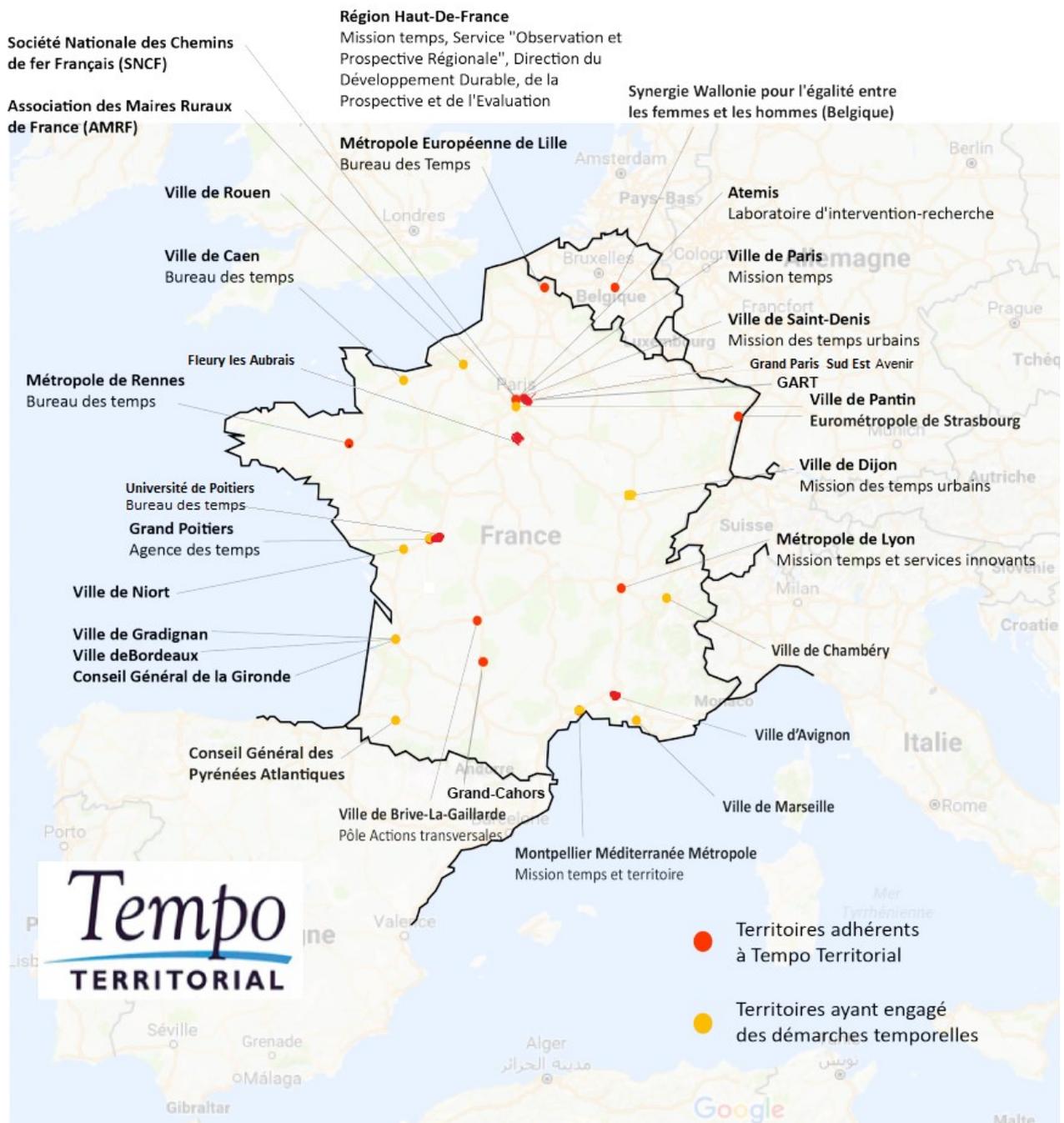
Ce sont des enjeux qui me préoccupent, mais qui me passionnent. Si je les partage largement avec les membres du laboratoire de recherche auquel je contribue, j'aimerais à l'avenir mieux les partager avec le réseau Tempo.



*Christian du Tertre, Professeur des universités en sciences économiques,
Directeur scientifique du laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS*

Ils font le réseau Tempo Territorial...

Cette carte illustre les acteurs des politiques temporelles en France, qui font, ou qui ont fait partie du réseau Tempo, mais aussi ceux qui conduisent des actions temporelles, tel Monsieur Jourdain, sans le savoir.



La rédaction de ce récit des 20 ans de Tempo territorial n'aurait pas été possible sans le soutien du Conseil d'Administration de l'association et la collaboration, en particulier, de Conny Hansel, Marina Lafay, Dominique Royoux et Patrick Vassallo, membres du CA et de Lucie Verchère, animatrice du réseau. Qu'ils en soient ici chaleureusement remercié·e·s ainsi que chacun·e de celles et ceux qui ont apporté leur contribution.



NOTRE SITE WEB

tempoterritorial.fr

NOUS CONTACTER

sur [LinkedIn](#) par mail: contact@tempoterritorial.fr

RETROUVEZ TOUT
SUR LES 20 ANS

La version numérique du
récit, des vidéos, etc.

